

**DECLARATION FINALE
DE LA 2^{ème} CONFERENCE DES MINISTRES EN CHARGE DE
L'ARTISANAT DES PAYS MEMBRES DU CODEPA**

Les participants à la 2^{ème} conférence des Ministres en charge de l'Artisanat tenue à Ouagadougou le 04 Novembre 2008.

Considérant le rôle majeur que joue l'Artisanat dans le développement socio-économique de nos pays ;

Considérant l'intérêt que suscite le CODEPA auprès de nos différents pays ainsi que de nos partenaires techniques et financiers ;

Considérant la place de plus en plus significative qu'occupe le CODEPA dans l'harmonisation des politiques de développement de l'Artisanat et dans la mise en œuvre des actions visant l'intégration de nos pays en matière d'Artisanat ;

Recommandent

Le paiement régulier des cotisations au budget du CODEPA ;
La poursuite de la mise en œuvre de politiques hardies de promotion de l'Artisanat à travers le CODEPA notamment dans les domaines suivants :

- la formation et le perfectionnement;
- la mise en place d'un financement adapté aux réalités du secteur ;
- la promotion commerciale des produits et services artisanaux à travers l'organisation de manifestations commerciales et la mise œuvre de la galerie virtuelle de l'Artisanat et du PAPEA ;

- l'organisation et la structuration, du secteur ;
- l'information, et la sensibilisation des acteurs ;
- l'accès des artisans aux marchés locaux.

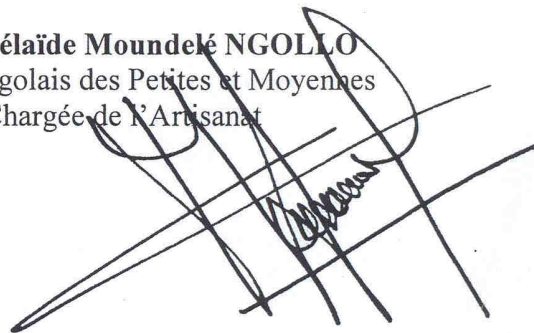
Fait à Ouagadougou, le 04 novembre 2008

Ont signé

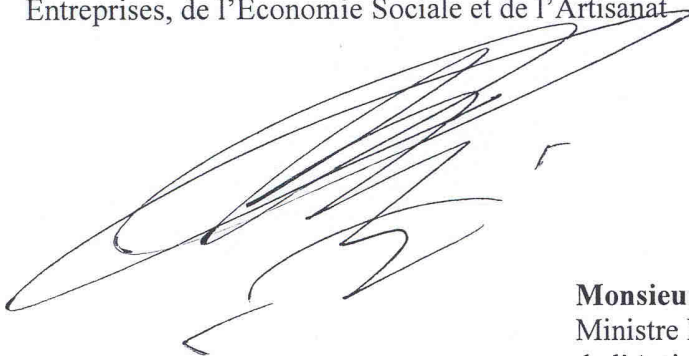
Monsieur Mamadou SANOU
Ministre Burkinabé du Commerce,
de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat



Madame Adélaïde Moundé NGOLLO
Ministre Congolais des Petites et Moyennes
Entreprises Chargée de l'Artisanat



Pr Laurent Serge ETOUNDI NGO A
Ministre Camerounais des Petites et Moyennes
Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat



Monsieur BAMBA Ould Daramane
Ministre Mauritanien du Commerce,
de l'Artisanat et du Tourisme

